

## PETIT PROPOS SUR LA HONTE

Une fois encore il faut faire l'affligeant constat que le dialogue de sourds a de beaux jours devant lui en Guadeloupe. Samedi 22 mai, Jean-Michel Prêtre, Procureur de la République de l'île, commente sur le plateau du j-t de 20H de RFO Guadeloupe, un événement tragique survenu au cours d'une soirée qui s'est soldée la veille par un meurtre.

Selon le Procureur, trois fois plus élevés que dans l'Hexagone, pires que dans le 93, les records de violence battus en Guadeloupe sont « honteux » !

Que dire de tels propos tenus par un représentant de l'Etat stigmatisant la Guadeloupe ? Propos dont nous aimerions croire qu'ils ont dépassé sa pensée. L'urgence ne serait-elle pas plutôt de décrypter ces chiffres et de chercher les raisons d'un malaise qui perdure ? « Honteux » ? Reste à savoir pour qui, et un patronyme prédestiné pour sermonner ne doit pas faire perdre de vue combien la note paternaliste peut sonner faux dans les anciennes colonies. L'île, (faut-il le rappeler, un des départements de la France) bat depuis belle lurette, des records de chômage. Culminant aux altitudes de 25 %, soit des chiffres qui dépassent de loin les scores récents du Portugal (10 %) ou de l'Espagne (19 %) qui font la une de tous les médias dans ce contexte de crise mondiale et de faillite galopante. Si au cœur de l'Europe certains Etats ne savent plus à quels saints se vouer (la Grèce), on peut sans peine imaginer les effets causés par un chômage qui écrase depuis si longtemps une fraction importante de la population de cette micro-société Guadeloupéenne (407 000 habitants), avec 46,7 % de chômage chez les jeunes actifs de moins de 30 ans. Que dire de la responsabilité de l'Etat français dans les errances de cette société post-esclavagiste inégalitaire ?

Dans une île où la justice bat des records de lenteur, où les décisions de justice ne sont pas exécutées, où des corporatismes prennent le droit en otage au détriment des justiciables, l'impuissance des fonctionnaires les autorise-t-elle à insulter publiquement les citoyens ? Ces derniers ne sont-ils pas en droit d'attendre que soit plutôt porté remède aux maux et travers d'un système dont ils ne maîtrisent pas les rouages les plus déterminants (l'économie, l'enseignement, le travail, ...) ? D'autant que d'autres records que celui pointé du doigt par Monsieur Prêtre sont battus en Guadeloupe. Rappelons-nous : en février 2009, des milliers d'hommes et de femmes, descendus dans la rue durant 44 jours, faisaient savoir au monde, entre autres "spécificités locales", la « profitation » de la grande distribution battant tous les records de prix élevés en particulier sur les produits de première nécessité avec des prix 60 % et jusqu'à 100 % plus élevés que dans l'Hexagone !

Pourquoi serions-nous le seul département auquel on demanderait de réussir là où l'Etat, malgré ses moyens, échoue encore ? Ceux qui sont au pouvoir, se demandent-ils s'il est étonnant qu'une jeunesse sans perspectives et sans travail, prisonnière d'un système favorisant depuis la départementalisation de 1946, l'assistanat, la dépendance économique et politique, ait recours à des formes de violence qu'elle retourne contre elle-même ? Et d'autre part, ont-ils la volonté d'agir avec nous, et avec les moyens adéquats, sur les causes multiples de cette violence autodestructrice ?

Alors non, Monsieur le Procureur, nous ne rajouterons pas la honte comme fardeau !  
Après l'offense, mai est un joli mois pour présenter vos excuses à la Guadeloupe.

Guadeloupe, 26 mai 2010  
© Jocelyn Valton, Critique d'Art

Les chiffres sur la Guadeloupe : d'après source INSEE et Rapport de l'autorité de la concurrence sur la grande distribution